

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

SEPTICINE GA BUVABLE

2. Composition qualitative et quantitative

Un ml contient :

Substance(s) active(s) :	
Mercurius cyanatus	7 CH
Secale cornutum	7 CH
Belladonna	7 CH
Baptisia tinctoria	7 CH
Echinacea augustifolia	4 CH
Phytolacca decandra	7 CH
Naja tripudians	7 CH
Solidago virga aurea	1 CH

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution buvable.

4.1. Espèces cibles

Bovins, porcins, équins, ovins et caprins.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins, les porcins, les équins, les ovins et les caprins :

- Médicament homéopathique traditionnellement utilisé dans les affections fébriles bénignes.

4.3. Contre-indications

Aucune.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Aucune.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

iii) Autres précautions

Consulter un vétérinaire si les symptômes persistent.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité de la spécialité chez les femelles pendant la gestation et la lactation n'a pas été étudiée. Cependant, ce médicament homéopathique est traditionnellement utilisé pendant la gestation et la lactation.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

4.9. Posologie et voie d'administration

Chez les bovins, les porcins et les équins : 10 ml par voie orale 2 fois par jour pendant 3 à 5 jours, puis 1 administration par jour pendant 3 à 5 jours

Administrer directement dans la bouche de l'animal, dans l'eau de boisson ou sur un peu de nourriture.

Chez les ovins et les caprins : 5 ml par voie orale 2 fois par jour pendant 3 à 5 jours, puis 1 administration par jour pendant 3 à 5 jours.

Administrer directement dans la bouche de l'animal, dans l'eau de boisson ou sur un peu de nourriture.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Non connu.

4.11. Temps d'attente

Zéro jour.

5. Propriétés pharmacologiques

Médicament homéopathique associant plusieurs souches dont les propriétés, dans l'indication proposée, sont reconnues par les matières médicales homéopathiques.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

6.1. Liste des excipients

Ethanol 96 %

Eau purifiée

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 5 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.
Conserver à l'abri de la lumière.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Ampoule verre coloré
Flacon polyéthylène
Capsule jointée polypropylène
Compte-gouttes polyéthylène

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

BOIRON
2 AVENUE DE L'OUEST LYONNAIS
69510 MESSIMY
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9928607 5/2012

Boîte de 12 ampoules de 5 ml
Boîte de 1 flacon de 250 ml et de 1 compte-gouttes
Boîte de 1 flacon de 1 l et de 1 compte-gouttes

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

09/10/2012

10. Date de mise à jour du texte

01/09/2021